

ASSOCIATION SPORTIVE ^{L SEP} DU GOLF DE PLESSIS BELLEFONTAINE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901
Siège social : Rue du Petit PARIS – 95270 LE PLESSIS LUZARCHES
enregistrée sous le N° 3257 à la Préfecture de MONTMORENCY (95160)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24 octobre 2021

Le dimanche 24 octobre 2021 à 15 heures 30, dans les locaux du Bellefontaine Golf Club, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le comité directeur selon les dispositions statutaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Le bureau de l'assemblée est constitué de :

- Michel BONFATI-SABIONI Président
- Roland WADOUX Trésorier
- Eric FICHOUX Secrétaire
- Matthieu HATTE Trésorier adjoint

Regine WILLEMYNS et Brigitte ENOUCI, deux membres présents, ont été nommés scrutateurs.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les membres présents et représentés possèdent **29 voix, soit plus du quart des voix des membres ayant droit de vote (quorum 23 voix).**

En conséquence, le quorum étant atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président remercie les participants d'avoir répondu à notre appel de présence pour cette assemblée générale.

Il remercie également Jonathan Fabien, directeur du golf, ainsi que son équipe, d'honorer l'assemblée de sa présence.

il précise que le futur comité se réunira à l'issue de cette assemblée pour élire le Bureau, à l'exception du Président qui a été élu pour 3 ans l'année précédente et les responsables de commissions.

Il remercie enfin, les membres du comité pour leur participation et leur aide tout au long de cet année.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- La liste des membres de l'association,
- La feuille de présence,
- Les pouvoirs des membres représentés,
- La copie de la convocation,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- La liste des membres postulant au comité de direction,
- Les statuts,
- Les registres des procès-verbaux des assemblées et des réunions du Comité.

Il précise par ailleurs, que les délais et forme de convocation fixés par les statuts ont été respectés.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président,
- Rapport d'activités par le secrétaire,
- Rapport financier par le trésorier sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2020
- Approbation des comptes de l'exercice 2020,
- Affectation du résultat,
- Quitus aux membres du comité directeur,
- Approbation du montant des cotisations 2020/2021 proposé par le comité,
- Vote du budget 2021
- Election de deux vérificateurs aux comptes membres de l'association,
- Confirmation au poste de titulaire des 5 membres qui ont été cooptés par le comité directeur suite aux démissions fixant à 9 le nombre des personnes composant le comité directeur
- Election de trois candidats aux trois postes vacants au Comité directeur. .Les sortants étant rééligibles.
- Questions diverses.

PREMIÈRE RÉOLUTION

→ Rapport moral du Président,
Michel BONFATI-SABIONI expose les orientations et le développement de l'association.
Son rapport, annexe 1, qui est également publié dans la brochure « Assemblée générale du 24 octobre 2021 » diffusée à tout public du golf de Bellefontaine, **est adoptée à l'unanimité**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

→ Rapport d'activité du Secrétaire.

Eric FICHOUX expose toutes les activités réalisées par l'association au cours de l'année passée.

Son rapport, annexe 2, qui est également publié dans la brochure « Assemblée générale du 24 octobre 2021 » diffusée à tout public du golf de Bellefontaine, **est adoptée à l'unanimité**

TROISIÈME RÉSOLUTION

→ Rapport financier par le trésorier des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels ont été publiés dans la brochure « Assemblée générale du 24 octobre 2021 » diffusée à tout public du golf de Bellefontaine.

→ Approbation des comptes de l'exercice 2020

→ Roland WADOUX présente et commente les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui font apparaître un bénéfice de 2089 €.

L'assemblée approuve les comptes ainsi présentés et remercie Roland WADOUX pour son travail et la clarté de son exposé.

Son rapport financier, annexe 3, **est adoptée à l'unanimité**

QUATRIÈME RÉSOLUTION

→ Affectation du résultat.

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice d'exploitation de 2089 € au compte «report à nouveau».

Cette résolution **est adoptée à l'unanimité**

CINQUIÈME RÉSOLUTION

→ Quitus aux membres du comité directeur.

→

L'assemblée donne quitus aux membres du Comité directeur pour leur gestion concernant ledit exercice.

Cette résolution **est adoptée à l'unanimité**

SIXIÈME RÉOLUTION

→ Approbation des cotisations 2021 proposées par le comité.

→

Les cotisations de l'Association Sportive mises en place par le Comité Directeur pour l'année civile 2021 sont 60 € par membre individuel adulte, 100 € par couple adultes, et ce quel que soit le moment de l'adhésion pour les abonnés Blue green 7/7 ou 5/7 18 trous. Pour les abonnés 9 trous remise de 50%.

Pour les jeunes de 19 à 25 ans : 30€

Pour les jeunes de moins de 18 ans 20 € € pour l'année courant du 1er septembre au 31 août.

La gestion des cotisations de date à date posant trop de difficultés, on revient à un système d'adhésions par année civile.

Cette résolution **est adoptée à l'unanimité**

SEPTIÈME RÉOLUTION

→ Vote du budget 2021 présenté par Roland WADOUX

→

Cette résolution **est adoptée à l'unanimité**

HUITIÈME RÉOLUTION

→ Election de 2 vérificateurs des comptes Brigitte ENOUCI et Régine Willemyns

→

se proposent pour réaliser cette mission et sont élu sans réserve par l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Confirmation aux postes de titulaires du comité directeur des cinq membres cooptés, savoir

- Pascale PELCA;
- Martine ROUSSILLAT
- Romain WAREN
- Philippe FRASSIN
- Eric FICHOUX

Cette résolution **est adoptée à l'unanimité**

DIXIEME RESOLUTION

→ Election de trois candidats aux trois postes vacants du comité directeur. les sortants étant rééligibles.

L'assemblée, après avoir examiné la liste des candidats, vot2 à bulletin secret :

Les résultats sont les suivants, pourbulletins validés :

Pascale Pelca	sortante	23	voix
Romain Waren	sortant	8	voix
Philippe Frassin	sortant	24	voix
Frederic Salmon	entrant	23	voix
Lionel JOUAS	entrant	3	voix

Sont réélu(e)s : *Pascale PELCA, Philippe FRASSIN*
Sont élu(e)s : *Frederic SALMON.*

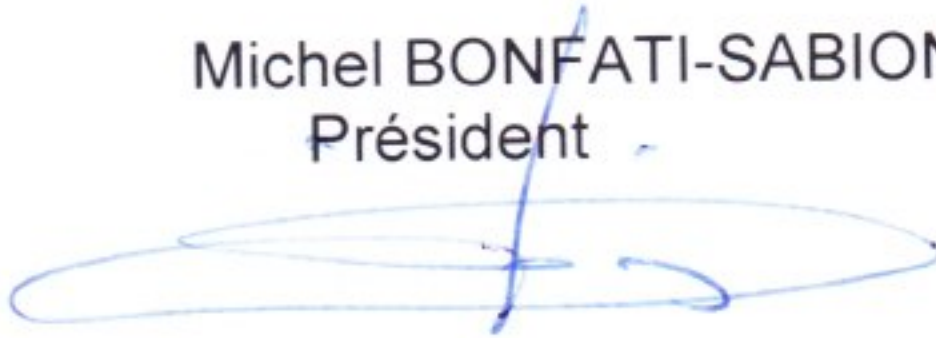
QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée au directeur du golf, Jonathan Fabien pour un échange avec les abonnés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par deux membres du bureau et les scrutateurs.

Michel BONFATI-SABIONI Eric FICHOUX
Président Secrétaire



Regine Willemyns

Brigitte ENOUCHE
Scrutateurs

